



Baisse de la rentabilité depuis 2005 : les banques françaises tirent leur épingle du jeu

Dans un contexte de taux bas et de renforcement des fonds propres, la rentabilité s'est dégradée pour les banques françaises et européennes entre 2005 et 2016. Si, à l'inverse, le rendement des actifs des banques américaines a retrouvé son niveau d'origine en fin de période après correction des écarts de référentiel comptable, le rendement de leurs fonds propres s'est inscrit également en net repli.

Les banques françaises ont été nettement moins affectées que leurs concurrentes européennes par la crise financière de 2008 et celle des dettes souveraines en 2011 et ont amélioré leur efficacité opérationnelle, en particulier depuis 2012. En outre, elles ont, comme les banques américaines, plus que doublé leurs capitaux propres mais leur total de bilan s'est accru plus rapidement. Les banques européennes ont, pour leur part, enregistré une progression plus réduite de leurs capitaux (+ 66 %) et leur total de bilan est resté stable.

Nicolas CHATELAIS, Pierre-Yves GAUTHIER et Stéphanie TRISTRAM
Direction générale de la Stabilité financière et des Opérations

Code JEL
G21

Eugenio AVISOA, Joël GUILMO et Emmanuel POINT
Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

Entre 2005 et 2016 Progression des capitaux propres

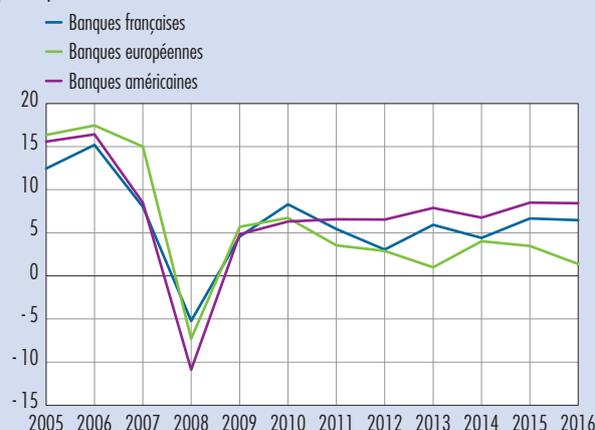
- + 109 % pour les banques américaines
- + 66 % pour les banques européennes
- + 97 % pour les banques françaises

Hausse du total de bilan

- + 10 % pour les banques américaines
- + 2 % pour les banques européennes
- + 42 % pour les banques françaises

Rendement des capitaux propres

(en %)



Sources : communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)* et calculs Banque de France-ACPR.



Le présent article étudie l'évolution de la rentabilité bancaire, mesurée par le rendement des actifs (*return on assets* – RoA) ou par celui des capitaux propres (*return on equity* – RoE), entre 2005 et 2016, à partir d'un échantillon de 6 banques françaises, 15 banques européennes et 8 banques américaines incluant l'ensemble des banques d'importance systémique mondiale des trois zones géographiques considérées (cf. annexe méthodologique). Il cherche, en particulier, à mesurer les contributions respectives de la dynamique des résultats, de la taille des bilans et des capitaux propres aux changements observés.

1 La rentabilité des banques de l'échantillon s'est dans l'ensemble nettement réduite depuis 2005

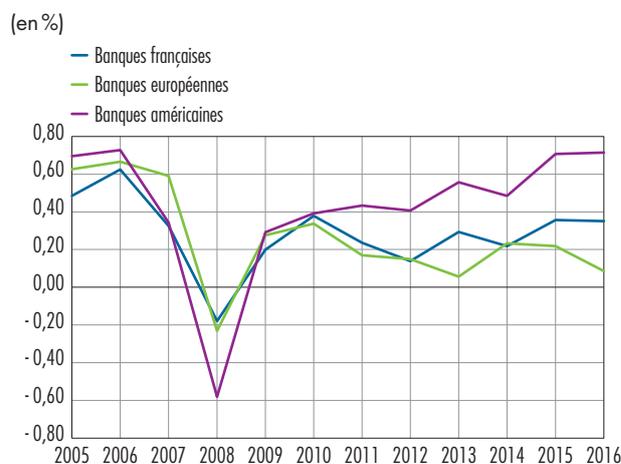
Tandis qu'il a été stable pour les banques américaines, le rendement des actifs des banques françaises a baissé, mais nettement moins que celui des banques européennes

Les RoA moyens des trois groupes de banques ont connu des évolutions contrastées (cf. graphique 1) :

- les banques françaises ont enregistré une baisse relativement limitée (– 13,4 points de base (pb) avec un RoA en 2016 égal à 0,35%), même si elles ont subi un net repli avec la crise (– 0,18% en 2008) ;
- les banques européennes ont été sensiblement plus touchées, leur RoA diminuant de 54 pb pour atteindre 0,09% en 2016, contre 0,63% en 2005, avec un plus bas à – 0,23% en 2008 ;
- le ratio des banques américaines a retrouvé, en 2016, avec 0,71%, son niveau de 2005 (0,70%) bien qu'elles aient payé le plus lourd tribut à la crise (– 0,58% en 2008).

Les banques américaines continuent d'afficher un RoA nettement plus élevé que leurs concurrentes ; les banques françaises se distinguent par un RoA moyen supérieur à celui des autres banques européennes depuis 2010, alors que leurs performances étaient légèrement en retrait avant la crise.

G1 Rendement des actifs



Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

Concernant les banques françaises (cf. graphique 2a), la baisse du RoA reflète uniquement la hausse du total de bilan entre 2005 et 2016 (contribution de – 11,8 pb), leurs résultats ayant légèrement progressé dans le même temps (contribution de + 1,3 point de base) ; en particulier, la hausse marquée de leur produit net bancaire (PNB) ¹ leur a permis d'absorber celle des frais de gestion, du coût du risque ainsi que de la charge fiscale et des éléments exceptionnels.

Pour les autres banques européennes (cf. graphique 2b), la baisse du RoA découle presque exclusivement de celle des résultats (contribution de – 53,8 pb), même si la hausse du total de bilan a également eu un impact légèrement négatif (contribution de – 1,5 pb). La contraction des résultats provient d'une baisse du PNB, mais surtout de la hausse des frais de gestion et de la très nette progression du coût du risque.

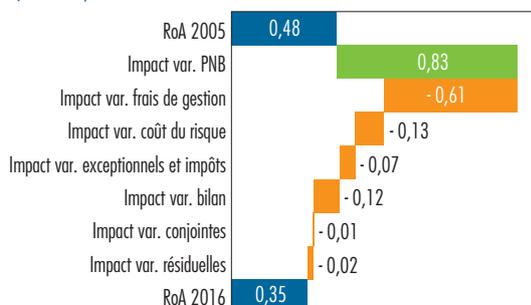
¹ Le PNB correspond à l'ensemble des revenus bruts qu'une banque dégage dans le cadre de son exploitation ; ces revenus peuvent provenir d'un large éventail d'activités : l'intermédiation classique sur les dépôts et crédits, qui génère des marges nettes d'intérêts, les prestations de services à la clientèle (dont les activités d'assurance et de gestion d'actifs), rémunérées notamment par des commissions, et les activités de marché (pour compte de tiers ou pour compte propre) qui peuvent produire tout à la fois des intérêts, des commissions et des plus-values ou moins-values (latentes ou de cession).



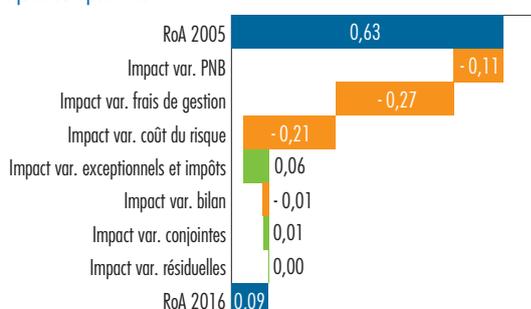
G2 Contributions à l'évolution du rendement des actifs

(en %)

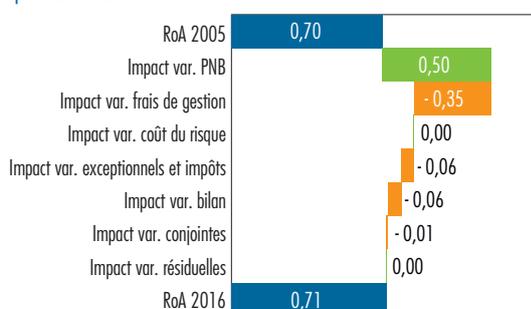
a) Banques françaises



b) Banques européennes



c) Banques américaines



Note : RoE : rendement des capitaux propres et RoA : rendement des actifs.

Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC), et calculs Banque de France-ACPR.

L'amélioration de la rentabilité des banques américaines s'explique par une progression des résultats plus rapide que celle du total de bilan (avec des contributions respectives à l'évolution du RoA de + 8,8 pb et - 6 pb) ; la hausse du PNB a en effet dépassé celle des frais de gestion, du coût du risque ainsi que de la charge fiscale et des éléments exceptionnels (cf. graphique 2c).

La baisse du rendement des capitaux propres reflète la réduction du levier financier dans l'ensemble des banques

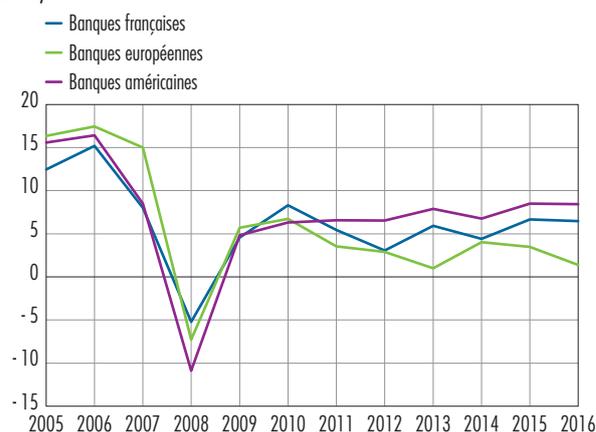
Les RoE moyens des trois groupes de banques (cf. graphique 3) sont aujourd'hui nettement inférieurs aux niveaux observés avant la crise, la baisse ayant été plus de deux fois plus rapide pour les banques européennes (- 15 pb avec un RoE qui s'établit à 1,4% en 2016) que pour les banques françaises (- 5,9 pb avec un RoE à 6,5% en 2016) ou américaines (- 7,2 pb avec un RoE à 8,4% en 2016).

Par ailleurs, si les banques américaines affichent un RoE supérieur à celui de l'ensemble des banques européennes depuis 2012, l'écart avec les seules banques françaises est moins marqué que pour le RoA. En outre, alors qu'elles affichaient le RoE le plus élevé avant la crise, les banques européennes se situent désormais en moyenne loin derrière les banques françaises.

On rappelle que le RoE peut se définir comme le produit du RoA et du levier financier².

G3 Rendement des capitaux propres

(en %)



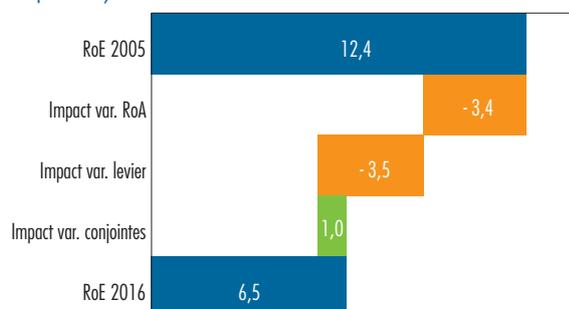
Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

2 Le levier financier, mesuré ici par le rapport entre le total de bilan et les capitaux propres comptables, mesure le degré d'endettement d'une banque : plus il est élevé, plus une banque est endettée (ses capitaux propres représentent une faible part de son bilan), et inversement. On définit par ailleurs le ratio de levier comme l'inverse du levier financier (ou encore comme le rapport entre les capitaux propres et le total de bilan).

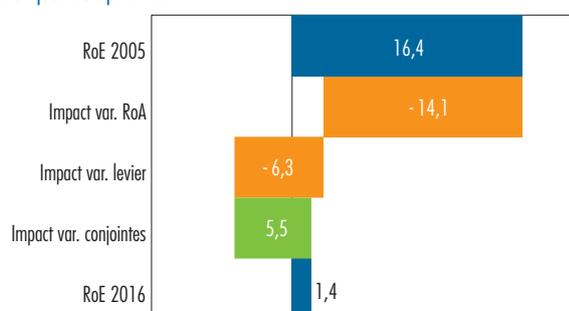


G4 Contributions à l'évolution du rendement des capitaux propres (en %)

a) Banques françaises



b) Banques européennes



c) Banques américaines



Note : RoE : rendement des capitaux propres et RoA : rendement des actifs.

Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC), et calculs Banque de France-ACPR.

Comme l'illustre le graphique 4, ces deux variables ont évolué différemment selon les groupes de banques. Dans tous les cas, toutefois, la baisse du levier financier a eu un impact important sur la baisse du RoE.

La baisse du levier, commune aux trois ensembles de banques, reflète toutefois des tendances qui peuvent être très différentes.

2 Les banques françaises ont développé et diversifié leurs activités

Les banques françaises ont amélioré leur efficacité opérationnelle et bénéficié d'un coût du risque réduit

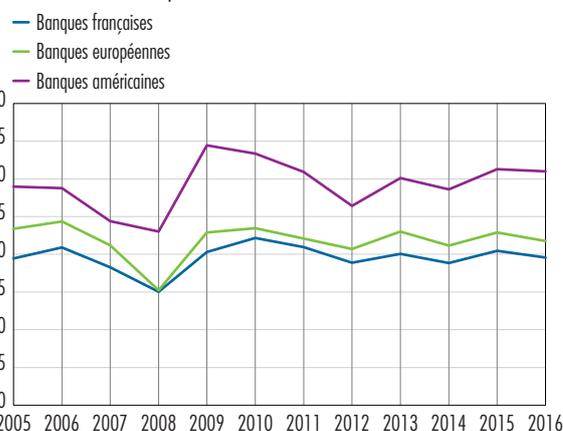
Un produit net bancaire relativement faible dans les banques françaises

L'analyse du PNB rapporté au total de bilan (ou taux de PNB) fait ressortir le niveau relativement modeste de la rentabilité brute des banques françaises : en dehors de 2009, leur taux de PNB a toujours été inférieur de 20 à 40 pb à celui de leurs concurrentes européennes et nettement plus faible que celui des banques américaines (cf. graphique 5). Le taux de PNB des banques françaises et européennes apparaît toutefois particulièrement stable sur longue période si on exclut la crise financière, mais plus volatil pour les banques américaines, dont la rentabilité brute progresse depuis 2012.

La faiblesse relative de la rentabilité brute des banques françaises, comparée aux banques européennes et américaines, s'observe pour la quasi-totalité des composantes du PNB (cf. graphique 6).

G5 Produit net bancaire

(en % du total de bilan)

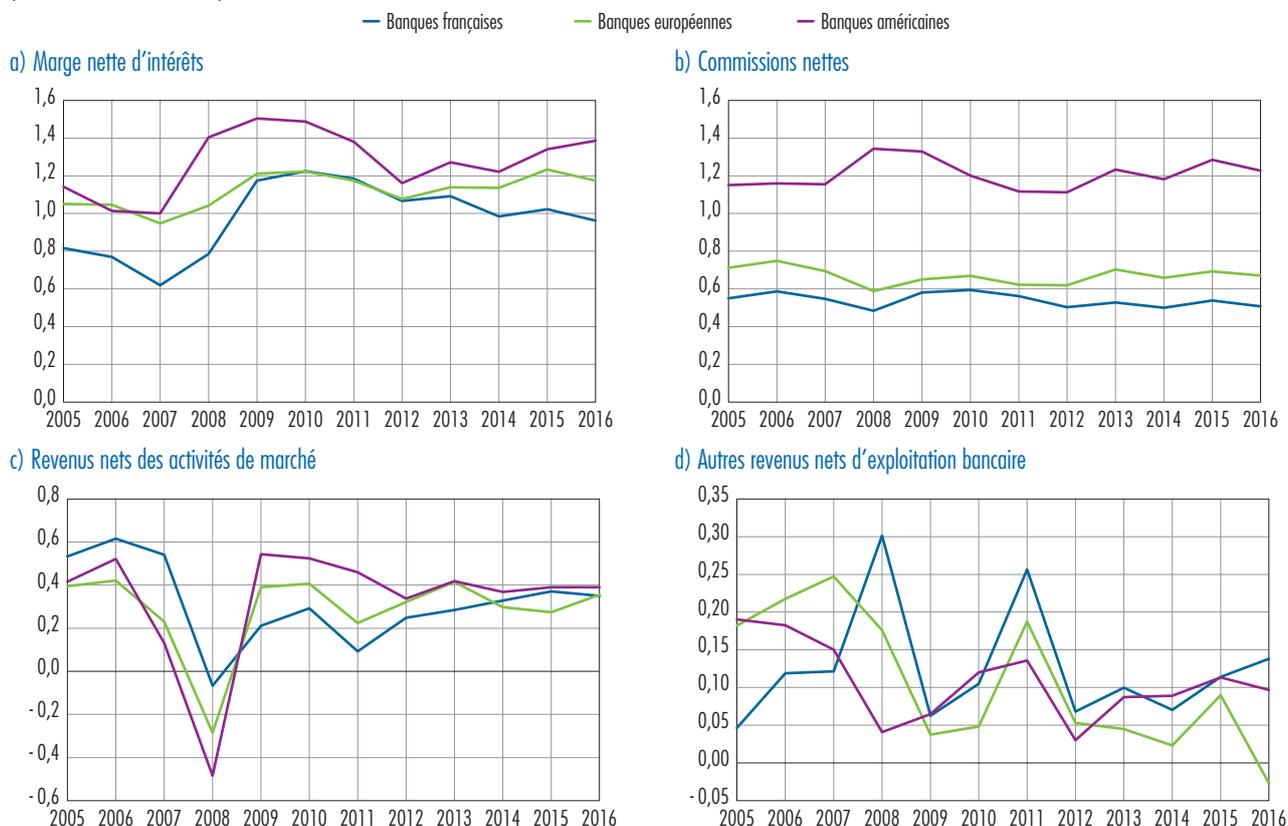


Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.



G6 Composantes du produit net bancaire

(en % du total de bilan)

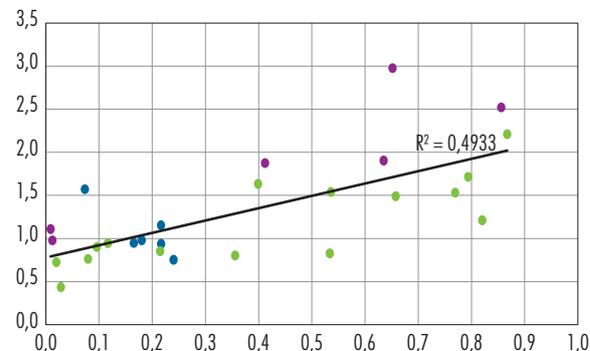


Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

Si la marge nette d'intérêts³ (MNI) des banques françaises avait retrouvé, entre 2010 et 2012, le même niveau que celui des banques européennes, elle a depuis poursuivi sa baisse alors qu'elle a augmenté à nouveau dans le reste de l'Europe et aux États-Unis ; cette relative faiblesse de la MNI des banques françaises va toutefois de pair avec un coût du risque réduit (cf. graphique 7), traduisant la meilleure qualité de leurs portefeuilles de crédits.

G7 Lien entre marge nette d'intérêts et coût du risque

(axe des abscisses : taux de marge nette / total de bilan ; axe des ordonnées : coût du risque / total de bilan ; moyennes 2005-2016, en %)



Note de lecture : Les banques françaises figurent en bleu, les banques européennes en vert et les banques américaines en violet.

Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

3 La marge nette d'intérêts correspond à la différence entre les intérêts perçus par la banque (sur les crédits distribués, les placements auprès d'autres banques, les titres, etc.) et les intérêts qu'elle a versés sur l'ensemble de ses ressources (dépôts de la clientèle, emprunts contractés auprès d'autres banques, titres émis, etc.).

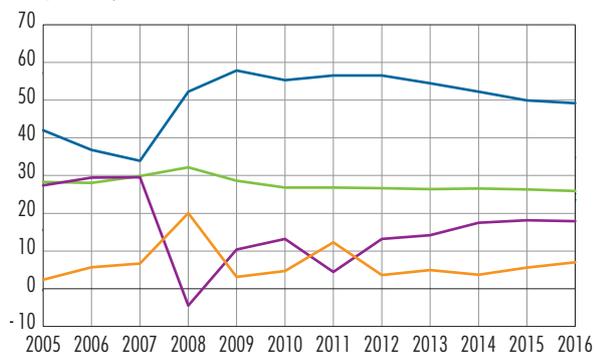


G8 Évolution de la structure du produit net bancaire

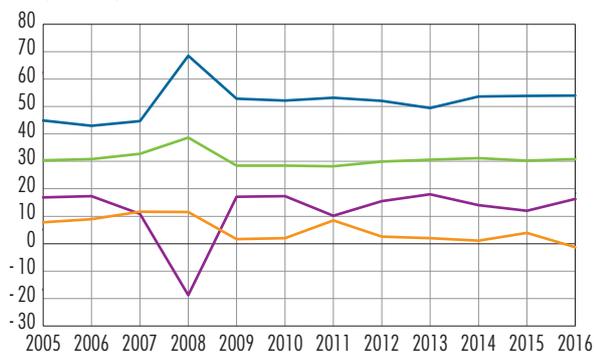
(en %)

— Marge nette d'intérêts
— Commissions nettes
— Revenus nets de trading
— Autres revenus nets

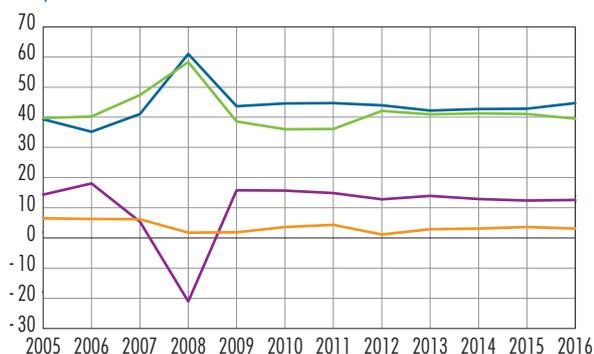
a) Banques françaises



b) Banques européennes



c) Banques américaines



Sources : Communication financière et calculs Banque de France-ACPR.

Seuls les autres revenus nets d'exploitation bancaire des banques françaises, qui incluent notamment les activités d'assurance (revenus des placements, collecte nette et charges de sinistre) et de gestion d'actifs, sont sensiblement plus élevés que pour les banques européennes depuis la crise et se situent à un niveau proche voire légèrement au-dessus de celui des banques américaines depuis 2008.

La relative stabilité de la rentabilité brute des banques françaises masque ainsi des modifications de la structure de leurs revenus : en particulier, depuis 2012, la baisse de la MNI a été compensée par la hausse des revenus nets des activités de marché et la progression des autres revenus nets d'exploitation bancaire, même si leur poids reste encore modeste (cf. graphique 8a). Au contraire, les banques européennes (cf. graphique 8b) et américaines (cf. graphique 8c) affichent une stabilité relativement plus grande de la structure de leur PNB.

Des frais de gestion maîtrisés et des coefficients d'exploitation en baisse

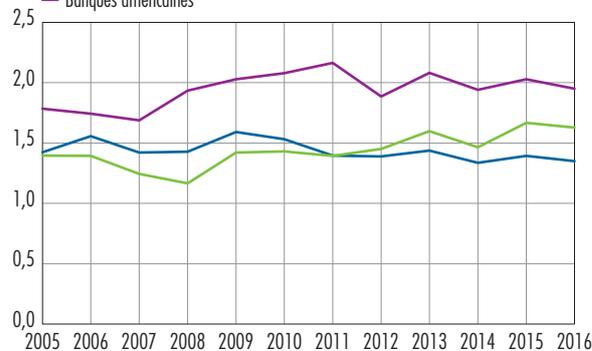
Si leur rentabilité brute est stable, les banques françaises bénéficient de frais de gestion réduits rapportés au total de bilan. Ils se situent en effet depuis 2012 à un niveau plus faible que celui des banques européennes et, de façon encore plus marquée, que celui des banques américaines (cf. graphique 9).

De même, l'examen de l'évolution du coefficient d'exploitation⁴ met en évidence la maîtrise des frais de gestion des banques françaises par rapport à leurs concurrentes européennes depuis 2012, avec une baisse de 3,6 pb pour les premières contre une hausse de 4,9 pb pour les secondes (cf. graphique 10).

G9 Frais de gestion

(en % du total de bilan)

— Banques françaises
— Banques européennes
— Banques américaines



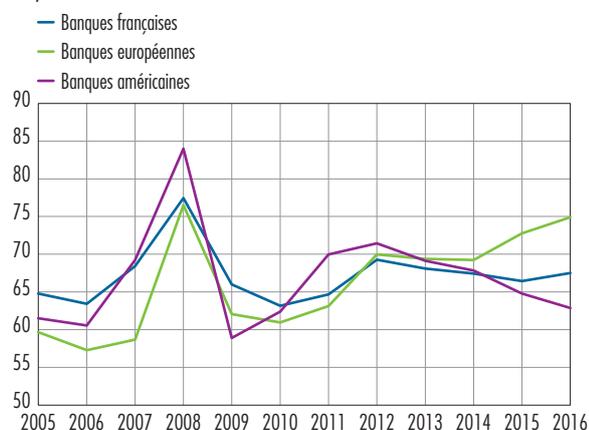
Sources : Communication financière, Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

⁴ Le coefficient d'exploitation mesure la part du PNB qui est absorbée par les frais de gestion.



G10 Coefficient d'exploitation

(en %)



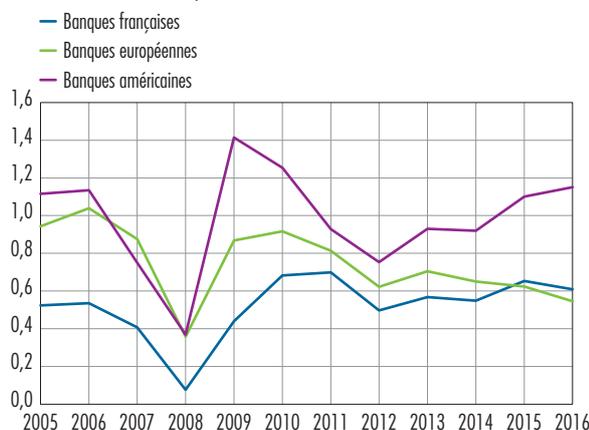
Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)* et calculs Banque de France-ACPR.

Les banques américaines se distinguent par une nette réduction de leur coefficient d'exploitation au cours des cinq dernières années (- 8,6 pb), qui leur permet, comme aux banques françaises, de revenir à des niveaux proches de la période d'avant-crise.

Dans un contexte de stabilité de leur PNB, la maîtrise des frais de gestion des banques françaises leur permet d'afficher un résultat brut d'exploitation⁵ rapporté à leur total de bilan très proche de celui de leurs concurrentes européennes, voire même légèrement meilleur depuis 2015 (cf. graphique 11).

G11 Résultat brut d'exploitation

(en % du total de bilan)



Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)* et calculs Banque de France-ACPR.

Par ailleurs, depuis 2010 et toujours relativement à leur taille, les banques françaises sont parvenues à générer une rentabilité brute d'exploitation plus élevée que dans la période d'avant-crise au contraire des banques européennes. En dépit de frais de gestion nettement plus élevés que ceux des banques européennes et françaises, les banques américaines continuent de dégager une rentabilité très supérieure ; en outre, l'écart avec leurs concurrentes s'est nettement amplifié depuis 2012.

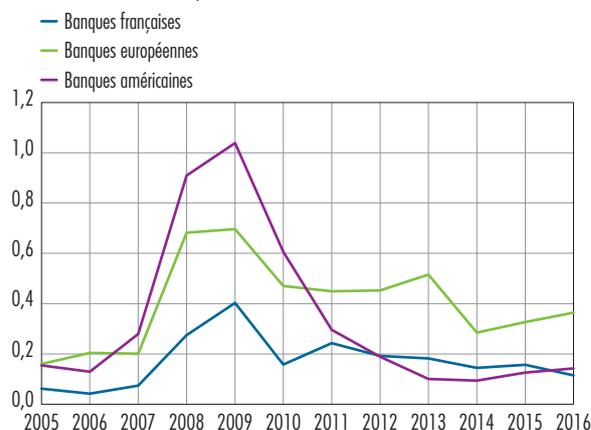
Un coût du risque en repli

Enfin, les banques françaises ont bénéficié, sur toute la période, d'un coût du risque nettement plus faible que celui de leurs concurrentes européennes (cf. graphique 12) ; en outre, même s'il a été légèrement plus élevé que celui des banques américaines depuis 2013, il a continué de se replier (- 9 pb au cours des quatre dernières années) alors qu'il a progressé légèrement outre-Atlantique (+ 4 pb) ; enfin, la situation des banques européennes s'est de nouveau dégradée depuis 2014, avec une augmentation du coût du risque rapporté au total de bilan de 8 pb sur les trois dernières années.

5 Différence entre le PNB et les frais de gestion.

G12 Coût du risque

(en % du total de bilan)

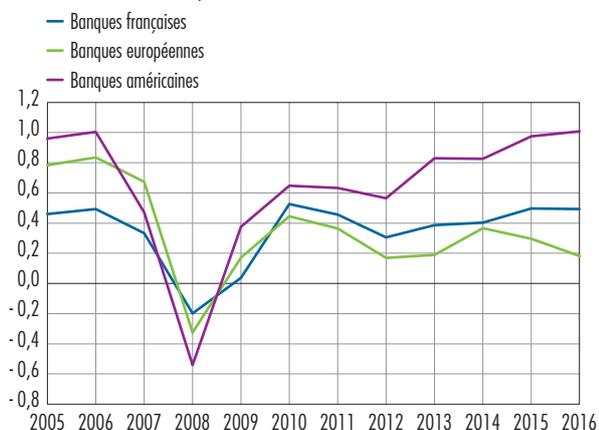


Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)* et calculs Banque de France-ACPR.



G13 Résultat d'exploitation

(en % du total de bilan)



Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

Finalement, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des banques françaises, conjuguée à la faiblesse de leur coût du risque, leur a permis de dégager, depuis 2010, une rentabilité d'exploitation ⁶ bien meilleure que celle de leurs concurrentes européennes et de revenir à des niveaux identiques à ceux observés avant la crise (cf. graphique 13) ; les banques américaines, qui ont bénéficié d'un coût du risque réduit depuis 2013, continuent d'afficher une rentabilité d'exploitation nettement supérieure, celle-ci ayant retrouvé ses niveaux d'avant-crise tandis que la performance des banques européennes se maintient très en-deçà de son niveau de début de période.

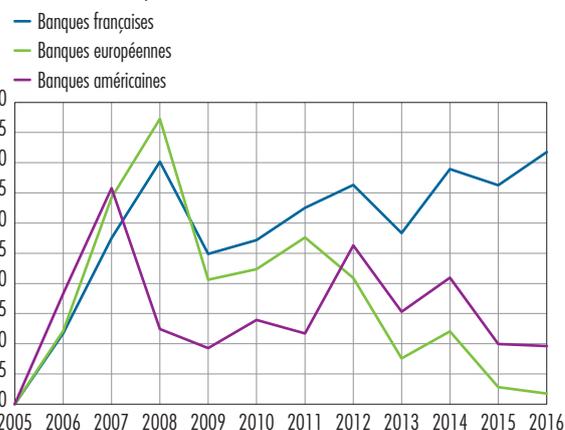
Les banques françaises ont réduit leur levier financier en dépit de la nette croissance de leur bilan

Le renforcement du cadre prudentiel après la crise a imposé une réduction du levier financier des banques, qui ont mis en œuvre des stratégies différentes pour respecter ces exigences :

- le total de bilan des banques françaises a nettement progressé sur la période, alors que la hausse a été beaucoup plus contenue pour les banques américaines et quasi nulle pour les banques européennes (cf. graphique 14). Ainsi, depuis 2011 et la crise des dettes souveraines, les banques françaises affichent une évolution diamétralement opposée à

G14 Total de bilan

(base 100 en 2005)



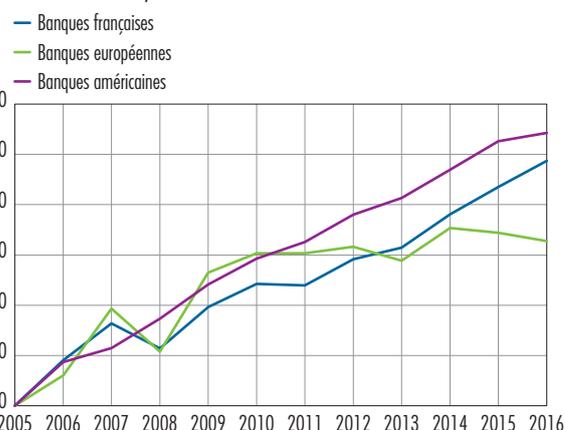
Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

celle des autres banques européennes, qui ont réduit la taille de leurs bilans de façon quasi constante ;

- les banques européennes se singularisent par une quasi-stabilité de leurs capitaux propres depuis 2010, alors que les banques françaises et américaines ont enregistré des progressions quasi équivalentes et linéaires (cf. graphique 15).

G15 Capitaux propres

(base 100 en 2005)



Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

⁶ La rentabilité d'exploitation se définit comme la différence entre le PNB, les charges d'exploitation et le coût du risque. Elle ne tient donc pas compte des éléments exceptionnels ni de la charge fiscale.

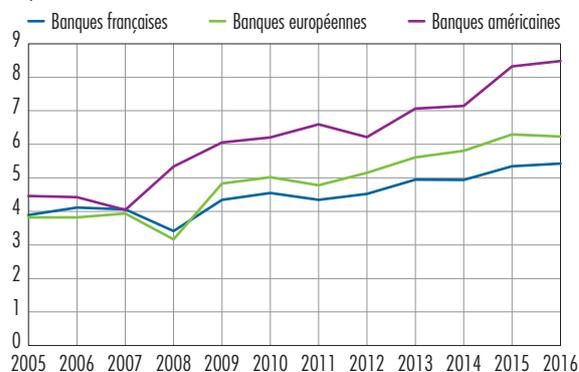


Les banques européennes sont ainsi parvenues à accroître le rapport entre leurs capitaux propres et leur total de bilan (ou leur ratio de levier) à un rythme légèrement supérieur à celui des banques françaises au prix d'une forte réduction de leur total d'actifs depuis la crise. À l'inverse, la progression observée en France reflète une hausse des capitaux propres plus rapide que celle du bilan (cf. graphique 16). Les banques américaines, qui affichaient en début de période des ratios de levier en moyenne proches de ceux de leurs concurrentes, ont pour leur part enregistré une forte hausse depuis la crise, compte tenu d'une relative stabilité de leur total de bilan, et se positionnent désormais largement devant les autres banques de l'échantillon.

Au final, il ressort que, si, comme l'ensemble de leurs concurrentes, leur rentabilité a été affectée par la crise puis par le renforcement des exigences réglementaires,

G16 Ratio de levier

(en %)



Sources : Communication financière, *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) et calculs Banque de France-ACPR.

les banques françaises ont continué de faire croître leur activité après 2009 et à générer les fonds propres nécessaires à leur développement.



Annexe Méthodologie

Analyse de l'évolution du rendement des actifs et du rendement des capitaux propres

Le rendement des actifs (*return on assets* – RoA) et le rendement des capitaux propres (*return on equity* – RoE) rapportent les résultats nets de l'année (intérêts minoritaires compris) au total de bilan et aux capitaux propres (intérêts minoritaires compris) en fin d'année. Bien que ces chiffres soient calculés sur la base d'une méthode homogène d'une banque à l'autre, ils peuvent différer de ceux sur lesquels communiquent les banques, qui tiennent compte le plus souvent de divers retraitements (intérêts sur les titres participatifs, etc.).

Par ailleurs, l'étude s'appuie sur l'exploitation de la communication financière des banques, qui peut présenter un certain degré d'hétérogénéité, en particulier entre les banques européennes et les banques américaines. Dans toute la mesure du possible, des retraitements ont donc été opérés pour corriger ces écarts qui portent notamment sur le recensement des provisions et du coût du risque, le *distinguo* entre coût du risque et pertes exceptionnelles, ou le classement des dépréciations de *goodwill*.

Échantillon de banques

L'étude exploite les données d'un échantillon de 6 banques françaises, 15 banques européennes et 8 banques américaines de 2005 à 2016 :

- banques françaises : BNP Paribas, Société Générale, Groupe Crédit Agricole, Groupe BPCE, Groupe Crédit Mutuel et La Banque Postale ;
- banques européennes ¹ : BBVA (ES), Santander (ES), Deutsche Bank (DE), Commerzbank (DE), ING (NL), Nordea (SE), Intesa Sans Paolo (IT), Unicredit (IT), Crédit Suisse (CH), UBS (CH), Barclays (UK), Lloyds Banking Group (UK), Royal Bank of Scotland (UK), HSBC (UK) et Standard Chartered (UK) ;
- banques américaines : Bank of America Merrill Lynch, Bank of New York Mellon, Citigroup, Goldman Sachs, JP Morgan Chase, Morgan Stanley, State Street et Wells Fargo.

L'analyse neutralise, autant que possible, les répercussions des nombreuses restructurations intervenues au cours de la période en agrégeant aux comptes des banques de l'échantillon actives en 2016 ceux de leurs concurrentes qu'elles ont pu absorber.

Banques françaises

- reconstitution de BPCE sur la période 2005-2008 sur la base des données de bilan et de résultats des groupes Banques Populaires et Caisses d'Épargne, ainsi que celles de Natixis.
- absorption des activités belges et luxembourgeoises de Fortis par BNPP en juin 2009.

Banques européennes

- Santander : reprise d'une partie des activités d'ABN AMRO en 2007.
- Deutsche Bank : retraitement de l'acquisition de Deutsche Postbank en 2010.
- Commerzbank : retraitement des acquisitions de Eurohypot en 2005 et de Dresdner Bank en 2009.
- Intesa San Paolo : retraitement de l'acquisition de Sans Paolo IMI en 2006.
- Unicredit : retraitement de l'acquisition de Capitalia en 2007.

¹ Les banques européennes publiant des comptes en euros, francs suisses, livres sterling ou dollars américains, les données ont été agrégées sur la base du taux de change annuel moyen des devises étrangères avec l'euro.



- Lloyds Banking group : retraitement de l'acquisition de HBOS en 2009.
- Royal Bank of Scotland : acquisition d'une partie des activités d'ABN AMRO en 2007.

Banques américaines

- Bank of America Merrill Lynch : retraitement de l'acquisition de Merrill Lynch en 2009.
- Bank of New York Mellon : retraitement de l'acquisition de Mellon Financial Corporation en 2007.
- JP Morgan Chase : retraitement des acquisitions de Bear Stearns et Washington Mutual en 2008.
- State Street : retraitement de l'acquisition d'Investors Financial Services en 2007 (addition des données de bilan et de résultats des trois banques).
- Wells Fargo : retraitement de l'acquisition de Wachovia en 2009.

Prise en compte des différences de référentiels comptables

Les différences entre les référentiels comptables sont susceptibles d'induire des biais importants dans l'analyse : les données publiées chaque semestre par la *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) depuis

mi-2012 pour les banques d'importance systémique globale (*global systemically important banks – G-SIB*) américaines² font en effet ressortir que les totaux de bilan peuvent être significativement différents selon que l'on considère les normes comptables américaines (US GAAP)³ ou les normes internationales (IFRS)⁴. Les écarts sont particulièrement marqués pour les banques ayant d'importantes activités de marché (Goldman Sachs, Morgan Stanley), qui présentent un « multiple IFRS » (*i.e.* un ratio entre le total de bilan IFRS et le total de bilan en US GAAP) élevé au regard de celui de leurs compatriotes.

Afin de corriger ce biais, l'étude prend en compte les bilans IFRS des banques américaines tels que publiés par la FDIC à partir de mi-2012, ces chiffres étant estimés de façon empirique pour les échéances antérieures sur la base de la structure de bilan des institutions concernées.

2 <https://www.fdic.gov/about/learn/board/hoenig/global.html>, rubrique « *Global Capital Index* ».

3 *United States generally accepted accounting principles*.

4 *International financial reporting standards*.

Éditeur

Banque de France

Secrétaire de rédaction

Nelly Noulin

Directeur de la publication

Gilles Vaysset

Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

Rédaction en chef

Corinne Dauchy

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

